

3.1.3.8 Le lynx



Distribution en Suisse

Après avoir été exterminé de Suisse au XIX^{ème} siècle, le lynx a été réintroduit avec succès au cours des années 1970. Aujourd'hui, la totalité des Alpes et des Préalpes, Grisons et Tessin exceptés, est colonisée, tout comme l'ensemble du massif jurassien.

Description

Le lynx est un félinidé haut sur pattes. Il est caractérisé par les pinceaux, c'est-à-dire des touffes de poils longues de 4 cm qui prolongent ses oreilles, par la queue courte et par des favoris bien développés. Le pelage varie entre le roux et le grisâtre, avec des taches sombres. Le lynx utilise tout particulièrement ses sens de la vue et de l'ouïe.

Mœurs

Le lynx a besoin d'importants massifs forestiers calmes, d'un seul tenant. Les lynx sont solitaires, occupant des territoires qui ne se recoupent que très légèrement. Ils se déplacent en général sur des cheminements bien déterminés, qu'ils marquent de leur urine et de leurs crottes. Le lynx est farouche et ses mœurs sont discrètes.

Le lynx peut être actif à tout moment de la journée, mais surtout à l'aube et au crépuscule. Il chasse activement, par surprise, approchant de sa proie en rampant jusqu'à pouvoir l'attraper en quelques bonds. La proie est saisie avec les griffes antérieures et est tuée d'un coup de dents à la gorge. S'il ne capture pas sa proie du premier coup, le lynx voit ses chances de succès diminuer rapidement, car son organisme ne lui permet pas de poursuites prolongées. Il se nourrit durant 4 à 7 nuits de la même proie, puis observe une pause de plusieurs jours avant de se remettre à chasser.

Alimentation

En Suisse, la principale proie du lynx est le chevreuil, suivi du chamois. Renards, lièvres, oiseaux nichant au sol comme les tétraonidés et animaux de rente, moutons notamment, figurent également à son tableau de chasse.

Reproduction

Le rut se déroule en février et mars. La gestation dure 70 jours environ, et ce sont en général 2 petits qui viennent au monde à fin mai ou début juin. Les petits, aveugles durant 8 à 15 jours, sont allaités durant 3 à 4 mois. La mère leur fait cependant ingurgiter de petites proies dès l'âge de 5 semaines environ. Les jeunes restent vers leur mère durant une dizaine de mois, soit jusqu'au prochain rut, avant de prendre leur indépendance et d'abandonner le territoire maternel.

Protection et chasse

Le lynx est protégé en Suisse. Cependant, la question du tir d'individus auteurs de dommages importants et répétés fait régulièrement l'objet de discussions enflammées dans certaines régions. La Confédération s'est assignée la tâche de capturer des lynx dans des régions surpeuplées par l'espèce pour les relâcher dans de nouveaux habitats favorables, en collaboration avec les cantons. La compétence pour les autorisations de tirs ponctuels a été déléguée aux cantons.

Ennemis naturels

Le lynx n'en compte pratiquement aucun en Suisse. Le sanglier peut s'avérer dangereux pour les jeunes lynx.

Dégâts et prévention

Carnivore, le lynx exerce un impact sur les espèces gibier et sur les animaux de rente. En conséquence, les teneurs d'animaux de rente subissent des dommages pour lesquels ils doivent être indemnisés dans le cadre des possibilités légales. Le fait de ne pas accepter un tel prédateur, simplement parce qu'il vit à sa manière, devrait être considéré comme une preuve d'indigence de notre pays.